

<https://eglisealareunion.org/?La-paroisse-de-Saint-Jacques-fete>

La paroisse Saint-Jacques fête son patron

- Actualité -



Date de mise en ligne : mardi 25 juillet 2017

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Des personnes en chaises roulantes, d'autre avec des béquilles... Dans le cadre de sa fête patronale, l'église Saint-Jacques a accueilli près de 200 personnes le dimanche 23 juillet pour une messe des malades. Une messe précédée par un temps de prière et de louange animé par le chœur Miséricorde Divine. La célébration, au cours de laquelle les malades ont été oints, a fortement touché les personnes présentes : « *Je suis atteinte d'un cancer, explique Sandra. Ma foi m'aide à tenir dans cette épreuve, et recevoir le sacrement des malades, c'est un plus. J'ai réussi à ne plus être en colère contre ce qui m'arrive, et à laisser entrer la paix dans mon coeur. Mes souffrances, je les offre au Seigneur, pour le salut de mon âme.* »

Dans l'assemblée, il y a aussi Nadège, cette maman dont les deux enfants sont handicapés : « *Cette messe des malades m'aide par rapport au handicap de mes enfants et me donne du courage. J'en ai besoin. Ça m'aide aussi dans ma vie spirituelle, et dans mon quotidien...ça me donne de l'énergie pour remonter avec plus de courage et de force.* »

Le père de Damien, un jeune adolescent handicapé, est, lui, venu remercier le Seigneur, « *rendre grâce pour ce que le Seigneur a fait dans nos vies, pour la protection qu'il apporte à mon fils, Damien, par rapport à son handicap, à ses crises d'épilepsie que l'on ne peut pas prévoir. Il fait des chutes inattendues et pourrait gravement se blesser. Jusqu'ici, il a toujours été protégé par la grâce du Seigneur, je viens remercier le Seigneur pour ça, en espérant que sa santé s'améliore, ou à défaut, se maintienne.* »

Cette messe des malades s'intègre pleinement dans la fête paroissiale qui s'étale cette année sur quatre jours, et qui est marquée par une neuvaine et un grand repas pour les personnes démunies de la paroisse, qui se déroulera le 30 juillet.